

—
2022-2023



RAPPORT ANNUEL

Centre de services scolaire du Littoral



Centre
de services scolaire
du Littoral

Québec 

MESSAGE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

du Centre de services scolaire du Littoral



Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec plaisir et enthousiasme que nous vous présentons le **Rapport annuel 2022-2023 du Centre de services scolaire du Littoral**. Ce rapport vous permettra de constater que toute l'équipe du Littoral a contribué à la réussite et au bien-être des élèves de la Basse-Côte-Nord et de l'Île-d'Anticosti.

L'année scolaire 2022-2023 fut marquée par une vaste consultation auprès de la communauté scolaire du Littoral pour le renouvellement de notre *Plan d'engagement vers la réussite*. Basé sur les valeurs d'engagement, de collaboration et d'innovation, ce plan guidera les orientations du centre de services scolaire pour les quatre prochaines années.

Vous constaterez que les informations du présent rapport, provenant de chacun des services, sont à l'image des valeurs que nous avons retenues. Nous pouvons affirmer que nos équipes font preuve de professionnalisme et travaillent avec diligence afin que tous nos élèves puissent bénéficier d'une qualité de services pédagogiques exceptionnelle.

Au cours de l'automne 2023, des plans d'action et de nouveaux projets éducatifs seront élaborés par chacun des services et chacune des écoles. Notre volonté à nous améliorer de façon continue représente, pour la prochaine année, un objectif qui se poursuit. Nous misons actuellement sur la bienveillance et l'implication de la population de la Basse-Côte-Nord et de l'Île-d'Anticosti pour atteindre la réussite et le bien-être de tous nos élèves.

Les enjeux de la pénurie de main-d'œuvre auxquels le Québec fait face sont présents à notre centre de services scolaire. Nous travaillons sans relâche afin de poursuivre notre mission première qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier tous nos élèves.

Finalement, nous avons confiance qu'avec la rigueur administrative et le dévouement de nos équipes, nous réussirons à bonifier notre mission, et ce, par l'application de pratiques efficaces basées sur la recherche et les données probantes.

Bonne lecture!

Marc-André Masse
Administrateur

Centre
de services scolaire
du Littoral

Québec 

Table des matières

1. Présentation du Centre de services scolaire du Littoral.....	3
1.1. Le centre de services scolaire en bref	3
1.2. Faits saillants	3
1.3. Services éducatifs et autres services	4
2. Gouvernance du Centre de services scolaire du Littoral.....	12
2.1. Conseil d'administration	12
2.2. Autres comités de gouvernance.....	12
2.3. Code d'éthique et de déontologie	14
2.4. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	14
3. Résultats.....	14
3.1. Plan d'engagement vers la réussite	14
3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence	17
3.3. Procédure d'examen des plaintes	18
4. Utilisation des ressources.....	19
4.1. Répartition des revenus du Centre de services scolaire du Littoral.....	19
4.2. Ressources financières	20
4.3. Gestion et contrôle des effectifs	22
4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	22
4.5. Ressources matérielles et informationnelles	23
5. Annexe du rapport annuel.....	24
Rapport du protecteur de l'élève	24

1. Présentation du Centre de services scolaire du Littoral

1.1. Le centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire du Littoral, par son statut particulier, est unique dans la province de Québec. Fondé en avril 1967, il est administré par un administrateur, nommé par le Conseil des ministres, qui remplace le conseil d'administration et la direction générale. Le centre de services scolaire dessert les écoles et les centres d'éducation des adultes situés à l'extrémité est du Québec, soit en Basse-Côte-Nord et à l'Île-d'Anticosti. Toutes les municipalités comprises entre Kegaska et Blanc-Sablon ainsi que celle de Port-Menier ont des populations qui varient entre 100 et 1000 habitants. Ce vaste territoire d'environ 460 kilomètres est non desservi par un réseau routier, sauf pour l'extrémité ouest à Kegaska et pour la portion est où la route 138 relie les villages de Vieux-Fort, Rivière St-Paul, Lourdes-de-Blanc-Sablon et Blanc-Sablon au Labrador. Plus spécifiquement, le Centre de services scolaire du Littoral offre des services dans neuf villages anglophones (Kegaska, Chevery, Harrington Harbour, La Tabatière, Mutton Bay, Rivière St-Augustin, Vieux-Fort, Rivière St-Paul et Blanc-Sablon) ainsi que dans quatre villages francophones (La Romaine, Tête-à-la-Baleine, Port-Menier (Île-d'Anticosti) et Lourdes-de-Blanc-Sablon).

École	Village	Clientèle scolaire
St-Joseph	Port-Menier (Île-d'Anticosti)	20
Kegaska	Kegaska	10
Harrington	Harrington Harbour	14
Netagamiou	Chevery	34
Gabriel-Dionne	Tête-à-la-Baleine	6
Mecatina	La Tabatière	24
St-Augustine	Rivière St-Augustin	41
Mountain Ridge	Vieux-Fort	46
St-Paul	Rivière St-Paul	47
Mgr-Scheffer	Lourdes-de-Blanc-Sablon	156
Centre	Village	
Marie-Sarah	La Romaine	
St-Bernard	Lourdes-de-Blanc-Sablon	
St-Lawrence	Mutton Bay	

1.2. Faits saillants

Les faits saillants du Centre de services scolaire du Littoral pour l'année scolaire 2022-2023 inclus, entre autres :

- L'élaboration du *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027*;
- L'avancement des travaux en lien avec l'implantation de la gestion intégrée des documents;
- La performance exceptionnelle de nos élèves aux compétitions régionales, provinciales et nationales;
- Le début de l'implantation de la téléphonie IP par Teams;
- Le remplacement de nos serveurs;
- L'élaboration du plan d'action des Services éducatifs en lien avec les orientations du *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027*;
- L'implantation de la télémédecine pour nos employés et leurs familles.

1.3. Services éducatifs et autres services

L'organisation des Services éducatifs

En 2022-2023, les Services éducatifs étaient dirigés à temps plein par une directrice et une coordonnatrice. L'équipe des Services éducatifs était composée de 16 professionnels, soit en rééducation, travail social, orientation scolaire, pédagogie, pédagogie numérique, adaptation scolaire, bibliothéconomie, développement communautaire, vie étudiante, ainsi que de 3 employés de soutien pour l'organisation scolaire, le secrétariat de gestion et les loisirs.

Les outils technologiques tels que TEAMS ont contribué grandement à favoriser les rencontres entre les professionnels et les équipes-écoles.

L'effectif scolaire

Au 30 septembre 2022, nous avons déclaré 398 élèves à notre centre de services scolaire, soit une diminution de 33 élèves par rapport à 2021-2022. De ce nombre, 180 élèves provenaient du secteur francophone et 218 élèves du secteur anglophone. Au total, 6 % des élèves ont été déclarés comme vivant avec un handicap ou une incapacité, tandis que 32 % des élèves ont été suivis de plus près puisqu'ils représentaient un risque de difficultés de comportement ou d'apprentissage.

Les partenaires et les collaborateurs

- Les organismes de la santé et des services sociaux locaux, régionaux et provinciaux;
- Les centres d'apprentissage communautaires (CLC);
- Les ressources régionales (secteur francophone);
- Les centres d'excellence (secteur anglophone);
- La Commission scolaire Eastern Shores et les centres de services scolaires de la Côte-Nord (secteur des jeunes);
- Leading English Education and Resource Network (LEARN) (high school distance education courses);
- Leadership Committee for English Education in Québec (LCEEQ) (Math Institute);
- L'Association des Coasters;
- Réussite - Accomplissement - Persévérance (RAP) Côte-Nord;
- eSTIME;
- École branchée;
- École en réseau;
- Directors of English Education Network (DEEN);
- RÉseau axé sur le développement des Compétences des élèves par l'Intégration des Technologies (RÉCIT);
- Administrator Complementary Educational Services (ACES);
- Directions des Services éducatifs (DSÉ) Côte-Nord.

Les services aux élèves et aux écoles en lien avec les priorités du Centre de services scolaire du Littoral

RELATION AVEC LES ÉCOLES - DIRECTIONS ET ÉQUIPES-ÉCOLES	
Actions mises en place	Priorités 2023-2024
Planification des visites des écoles pour les professionnels en fonction des besoins des directions d'établissement et des observations professionnelles.	Mise à niveau de l'aide-mémoire pour les visites dans les écoles.
Rencontres de directions d'établissement pour partager des enjeux, défis, normes et lois en éducation.	Création d'une Table des Services éducatifs.
<p>Préparation et révision de documents cadres de notre centre de services scolaire.</p> <p>Guides :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sorties scolaires. • Guide de transition. • Mieux vivre ensemble dans la cour d'école. <p>Politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des apprentissages et de promotion. <p>Préparation des cartables de ressources contenant tous les documents importants pour les directions d'établissement. Les cartables sont remis à chaque direction en début d'année. Il y en a un pour l'école et un pour la direction.</p>	<p>Veillez à ce que les cartables de ressources soient utilisés et mis à la disposition des équipes-écoles.</p> <p>Veiller à ce que les cartables de ressources soient mis à jour.</p> <p>Assurer que la dernière version de tous les documents soit versée dans le SharePoint des Services éducatifs et qu'elle soit accessible aux collaborateurs en lien avec la documentation.</p> <p>Accompagner le personnel sur l'existence et l'utilisation des documents.</p> <p>Créer un aide-mémoire pour certains documents, au besoin.</p>
ORGANISATION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES	
Actions mises en place	Priorités 2023-2024
Rencontres en équipe multidisciplinaire aux 6 semaines avec les directions d'établissement.	Poursuivre le développement des équipes-écoles dans la gestion au quotidien avec les élèves sans avoir besoin de faire des évaluations.
Se concentrer sur les mesures d'intervention universelles.	<p>Développer la capacité des équipes-écoles à être proactives dans la gestion d'un portrait de classe inclusif selon les besoins de chaque enfant.</p> <p>Mettre en place une pédagogie différenciée.</p>
Instances locales, 3 rencontres. La structure des rencontres a été modifiée en présentant des thèmes en fonction des besoins des équipes-écoles.	Développer une bonne compréhension de l'autisme.
<p>Évaluations, consultations, suivis, soutien des partenaires.</p> <p>Nombre d'évaluations/dépistages au 20 avril 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Neurologie : 8 et quelques consultations; • Orthophonie : 12 et plusieurs réunions de consultation réalisées à l'aide d'une banque d'heure; 	Les connaissances relatives aux impacts de la dyslexie et de la dysorthographe sur l'apprentissage et la rétention de l'information doivent être développées.

<ul style="list-style-type: none"> • Ergothérapie : 48 dépistages et évaluations et plusieurs rencontres avec les équipes-écoles et parents. Développement de 13 projets généraux (motricité fine au préscolaire, plan d'intervention de la couverture lourde, transition au préscolaire à venir); • Orthopédagogie : 1. 	
Suivi psychosocial par nos services en fonction des besoins.	À poursuivre.
Soutien pour le programme Second Step.	À poursuivre.
Comité consultatif des services aux élèves HDAA (CCSEHDAA), 3 rencontres.	À poursuivre.
Accompagnement des techniciens en éducation spécialisée.	À poursuivre.
Visites des ressources régionales : <ul style="list-style-type: none"> • Jannie Gauthier : 1 visite; • Sophie Caillerez : 1 visite; • Karine Michaud : 1 visite. 	À titre d'information.
Soutien à distance des Agentes de service régional de soutien et d'expertise (ASRSE) et des Centres d'excellence.	À poursuivre.
Plan d'intervention (PI) : Soutien aux équipes-écoles.	Poursuivre l'accompagnement des PI. Les besoins se situent principalement au niveau de l'élaboration des objectifs, de la différenciation objectifs/moyens, du processus de production du PI. Démystifier les moyens adaptés à l'évaluation et à l'utilisation des outils technologiques.
Soutien aux équipes-écoles pour les programmes de formation axés sur l'emploi.	À poursuivre.
Comité d'intervention jeunesse (CIJ) : 1 rencontre informelle mais plusieurs discussions avec les acteurs de la santé, lorsque nécessaire.	À poursuivre.
Programme de formation, trajectoires spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> • CAPS : 3 (Mgr-Scheffer, St-Augustine, Harrington); • Défi : 1 (St-Paul); • DIP : 1 (Mgr-Scheffer); • Formation métier semi-spécialisé : 1; • Formation préparatoire au travail : 3 (St-Augustine, St-Paul, Port-Menier); • Programme modifié (1 ou plusieurs disciplines) : 5 (Mgr-Scheffer, St-Augustine, St-Joseph, St-Paul). 	À titre d'information.
Soutien à l'élaboration de codes de vie dans les écoles.	À poursuivre.
Soutien à l'élaboration de plans d'action contre la violence et l'intimidation selon les nouvelles exigences du MEQ.	Ajuster les plans d'action selon les nouvelles exigences du ministère.
Soutien pour le sondage NotreÉCOLE	À poursuivre.

<p>Activités sportives et parascolaires (finales locales et parfois régionales ou provinciales) de cross-country, d'athlétisme, de badminton, de volley-ball, E-Sports.</p>	<p>Avoir un plan annuel avec le nombre d'élèves participant à des activités sportives et culturelles nécessitant des déplacements.</p> <p>Revoir la structure du comité des sports. Avoir éventuellement un comité des sports avec les directions d'établissement et un groupe d'entraîneurs.</p> <p>Penser à l'organisation de cliniques sportives au lieu de tournois afin de pouvoir recruter des élites pour faire partie des équipes du Littoral et faire des contrats pour ces élèves.</p>
<p>Activités culturelles, entrepreneuriales, parascolaires et de persévérance scolaire telles que Camp Arts, Vie de ville, Francofolies, Culture à l'école, Secondaire en spectacle, Parlement écolier.</p>	<p>À poursuivre.</p>
<p>Participation des élèves à certaines activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compétition locale cross-country à Chevery : 47 athlètes de 6 écoles. • Compétition régionale cross-country à Sept-Iles : 8 athlètes. • Compétition provinciale cross-country à Baie-Comeau : 6 athlètes. • Camp Arts à Chevery : 16 élèves du secondaire de 6 écoles. • Tournoi multisports à l'école Mgr-Scheffer : 62 élèves du primaire et 102 élèves du secondaire. • Compétition régionale de <i>Secondaire en spectacle</i> à Sept-Iles : 4 élèves de l'école Mgr-Scheffer. • Compétition régionale de volleyball à Sept-Iles : Équipe des filles et des garçons du Littoral. • Compétition régionale de badminton à Grande-Bergeronne : 19 athlètes. • Compétition provinciale de volleyball à Drummondville : Équipe des garçons du Littoral. • <i>Francofolies</i> : 52 élèves de la 5^e année à la 5^e secondaire (plus jeune pour Port-Menier et Gabriel-Dionne). • Compétition locale d'athlétisme à l'école Mgr-Scheffer : 147 athlètes. • Compétition régionale d'athlétisme à Baie-Comeau : 38 athlètes. • Compétition provinciale d'athlétisme à Rivière-du-Loup : 18 athlètes. • E-Sports : Dans les écoles où un « exhibition party » a été organisé le 16 février 2023 entre les écoles Mgr-Scheffer et St-Paul. 	<p>À titre d'information.</p>
<p>Accompagnement individuel pour la LU.</p>	<p>À poursuivre.</p>
<p>Catalogage achevé pour l'école Mecatina.</p>	<p>Catalogage en processus pour les écoles St-Augustine et Mountain Ridge.</p>

Sélection de livres pour toutes les bibliothèques.	À poursuivre.
Assurer la rotation des livres avec le Réseau BIBLIO de la Côte-Nord (RBCN).	À poursuivre.
Organisation d'une activité de visite virtuelle au Salon du livre de la Côte-Nord.	À poursuivre.
Participation au programme <i>Un livre à moi</i> du Canadian Children's Book Centre (CCBC) donnant accès à un livre gratuit pour tous les élèves du préscolaire et du 1 ^{er} cycle.	À poursuivre.
Activités de lecture en classe et virtuelles.	À poursuivre.
Création de cartes de bibliothèque électroniques pour l'école Mecatina.	Création de cartes de bibliothèque électroniques en processus pour les écoles St-Augustine et Mgr-Scheffer.
Ateliers animés dans le cadre du programme de prévention des dépendances.	À poursuivre.
Création d'un plan d'action sur la bienveillance.	Arrimage avec les ressources humaines pour le plan d'action. Création du comité bien-être CSSL.
Formation BMS (Behavioural Management Systems) dans les écoles.	Formation en gestion de crise et de prévention BMS dans toutes les écoles.
Sondage annuel pour déterminer les besoins des élèves en matière d'orientation.	À poursuivre.
Rencontres individuelles avec tous les élèves de la 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e secondaire.	À poursuivre.
Passation de tests psychométriques à tous les élèves de la 3 ^e secondaire et à quelques élèves de la 4 ^e et la 5 ^e secondaire qui ont voulu le repasser.	À poursuivre.
Accompagnement des équipes-écoles pour les élèves présentant des difficultés visuelles par les personnes désignées en déficience visuelle.	À poursuivre.
Soutien à la gestion de la classe.	À poursuivre.
Accompagnement des équipes-écoles pour le développement de projets éducatifs.	À poursuivre.
Accompagnement des responsables de CLC.	À poursuivre.
ORGANISATION DES SERVICES PÉDAGOGIQUES	
Actions mises en place	Priorités 2023-2024
Programme de formation obligatoire : <ul style="list-style-type: none"> • Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP), mise à jour des plans d'action des écoles; • Modélisation d'ateliers sur les COSP; • Élaboration d'un guide de planification des transitions et d'intégration aux COSP; • Programme d'éducation à la sexualité (accompagnement en fonction des besoins des écoles, mise à jour des plans d'action des écoles); • Modélisation d'ateliers sur l'éducation à la sexualité; 	À poursuivre.

<ul style="list-style-type: none"> • Programme de prévention des dépendances; • Modélisation d'ateliers sur la prévention des dépendances. 	
Accompagnement Mozaïk-Portail : Directions d'établissement, secrétaires, enseignants, parents.	À poursuivre.
Transition scolaire : 1 rencontre avec les élèves de la 5 ^e secondaire de l'école Mgr-Scheffer (transition vers le postsecondaire).	À poursuivre avec les autres écoles.
Soutien à la sanction des études.	À poursuivre.
Préparation des profils des élèves du secondaire pour offrir des services adéquats.	À poursuivre.
Soutien à la mise en place d'une pédagogie inclusive.	Besoin de formation en matière de pédagogie inclusive.
Soutien aux échelles de compétences en FLE.	À poursuivre.
Création d'une échelle de compétences pour tous les niveaux de FLS.	Complété.
Développement d'une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE) en FLE pour la 6 ^e année.	Complété.
Présentation de plusieurs applications aux enseignants telles que Boukili, Idélo, Flippity.	Complété.
Le bilinguisme.	<p>Les enseignants auront besoin de soutien pour comprendre les liens à faire en français et en anglais afin d'améliorer l'apprentissage des deux langues.</p> <p>Mettre en place un groupe de leaders d'influence afin d'assurer la maîtrise des deux langues (français et anglais) sur la Basse-Côte-Nord et l'Île-d'Anticosti.</p>
Accompagnement pour les 10 rencontres obligatoires au préscolaire.	À poursuivre.
Accompagnement sur l'évaluation autrement.	À poursuivre.
Participation à une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) pour les enseignants en français langue d'enseignement.	Organiser une rencontre sur les CAPs en début d'année pour que tous les enseignants aient l'information en même temps.
Développement d'un test BIM en FLE pour la 4 ^e secondaire.	Complété.
Formation et information offertes aux enseignants sur le nouveau programme CCQ (Culture et citoyenneté québécoise).	À poursuivre.
Inventaire des albums disponibles dans les écoles en lien avec le programme CCQ.	À poursuivre.
Élaboration des bulletins mensuels francophones et anglophones pour les enseignants.	À poursuivre.
Développement du Padlet pour recueillir des ressources gratuites pour les secteurs anglophone et francophone.	À poursuivre.
Formations liées aux plateformes Krispii, Eva et MIA.	À poursuivre pour la plateforme MIA.

Création d'un Google Drive pour les enseignants du secteur anglophone avec différentes informations du MEQ.	À poursuivre.
Création d'une équipe TEAMS pour partager de l'information.	Rassembler toutes les informations en un seul endroit où elles peuvent être partagées et où des questions peuvent être posées.
"Lunchtime session" pour présenter différentes ressources.	À poursuivre.
« Groupes d'enseignants collaboratifs » à tous les 1 à 2 mois pour discuter des programmes et de leurs besoins (Préscolaire-cycle 1, cycle 2-3, Univers social au secondaire, ALE et ALS au secondaire). Il y a présentement des enseignants provenant de 5 écoles qui participent à ces échanges.	À poursuivre.
Participation à la finalisation et au lancement du nouveau programme d'histoire locale.	Complété.
ORGANISATION DE L'ÉQUIPE DES SERVICES ÉDUCATIFS	
Actions mises en place	Priorités 2023-2024
Révision des tâches des professionnels.	À poursuivre.
Organisation des services éducatifs et répartition des services selon les besoins des écoles.	À poursuivre.
Formation sur l'art de questionner avec l'Université de Sherbrooke pour les professionnels et les directions d'établissement.	Complété.
NOTRE DÉFI : DEVENIR DES ACCOMPAGNANTS EFFICACES!	
SUIVI POUR LES ÉLÈVES AU POSTSECONDAIRE 5	Priorités 2023-2024
35 élèves finissants en secondaire 5 au CSSL. Parmi ceux-ci, l'obtention du DES peut être incertain pour 6 élèves. Des cours d'été (LEARN ou ÉtudeSecours) et des examens de reprise sont organisés localement. <u>Projets des élèves pour 2023-2024 :</u> Diplôme d'études professionnelles (DEP) : 6 Cégep (techniques ou général) : 25 Université hors province : 1 Forces armées canadiennes : 2 Centre d'éducation des adultes pour les prérequis hors province : 1	Faire les suivis avec ces élèves pour s'assurer de la transition.

Les autres services aux élèves

Des services de transport scolaire étaient disponibles pour les élèves de Port-Menier, Mutton Bay, La Tabatière, Vieux-Fort, Rivière St-Paul, Brador, Blanc-Sablon et Lourdes-de-Blanc-Sablon.

Des services de garde étaient en place dans les écoles Mgr-Scheffer, St-Augustine et Netagamou.

La surveillance du midi a été offerte aux écoles Mecatina, Mountain Ridge, St-Paul et Mgr-Scheffer.

La **maternelle 4 ans à temps plein** a été offerte aux écoles Mgr-Scheffer et Mountain Ridge. La **maternelle 4 ans à temps partiel** a été offerte aux écoles Harrington, Mecatina, Kegaska, St-Augustine, St-Joseph et Gabriel-Dionne. La **maternelle 5 ans temps plein** a été offerte aux écoles Harrington, Mecatina, Mountain Ridge, St-Augustine, Mgr-Scheffer, St-Joseph et Netagamiou.

Les particularités en 2022-2023

Ce fut la dernière année de dérogation au régime pédagogique pour enseigner les savoirs essentiels. Un retour au programme de formation complet est prévu en 2023-2024.

Le parcours de formation axée sur l'emploi a été offert à quatre élèves aux écoles Mgr-Scheffer, St-Joseph et St-Augustine : tous ces élèves étaient inscrits en formation préparatoire au travail (FPT). Ces programmes ont permis de qualifier un élève en FPT.



2. Gouvernance du Centre de services scolaire du Littoral

2.1. Conseil d'administration

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral.

Calendrier des séances tenues

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral.

Décisions du conseil d'administration

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral.

2.2. Autres comités de gouvernance

- Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral

- Liste des comités du Centre de services scolaire du Littoral et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Groupe consultatif Basse-Côte-Nord	Mme Kimberly Buffitt Mme Gladys Driscoll Mme Céline Girard Mme Karine Lepage Mme Susie Martin M. Marc-André Masse Mme Valérie Roux M. Keith Rowsell
Comité consultatif de gestion (CCG)	Mme Mona Bond Mme Geneviève Boucher M. Paul Campanelli M. Stéphane Daoust M. Benoît Dubé Mme Karine Dubé Mme Karen Fequet Mme Céline Girard Mme Marie Hamel Mme Martine Joncas Mme Nadia Landry M. Marc-André Masse M. Sébastien Nantel Mme Ana Osborne Mme Marie-Pier Rioux Mme Valérie Roux

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)	Mme Gabrielle Anderson M. Dean Buckle Mme Kimberly Buffitt Mme Tiffanie Conway Mme Karine Dubé Mme Marie Hamel Mme Tara-Lee Lavallée M. Marc-André Masse Mme Ashley Morency Mme Nancy Rémillard M. Keith Rowsell Mme Stéphanie Rowsell Mme Lydia Shattler Mme Katia Tardif Mme Wendy Tremblay Mme Christa Walsh Mme Abbygail Wellman
Comité de parents (CP)	<i>Parents</i> Mme Brittany Anderson Mme Kimberly Buffitt M. Shawn Buffitt Mme Geneva Jones Mme Charline Marcoux Mme Marie-Lyne Monger Mme Ashley Morency Mme Jessica Ransom Mme Riita Strickland Mme Nadia Wellman <i>CSSL</i> Mme Mona Bond Mme Geneviève Boucher M. Stéphane Daoust Mme Marie Hamel Mme Nadia Landry M. Marc-André Masse Mme Ana Osborne Mme Marie-Pier Rioux Mme Valérie Roux
Comité de répartition des ressources (CRR)	Mme Mona Bond M. Paul Campanelli M. Benoît Dubé Mme Karine Dubé Mme Karen Fequet Mme Céline Girard Mme Marie Hamel Mme Martine Joncas Mme Nadia Landry M. Marc-André Masse Mme Ana Osborne Mme Marie-Pier Rioux Mme Valérie Roux

Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ)

M. Francis Abud
Mme Ashley Babin-Duguay
Mme Marsha Buckle
Mme Lucia Cucchiara
M. Alain Desrochers
Mme Karine Dubé
Mme Céline Girard
Mme Marie Hamel
Mme Nadia Landry
M. Marc-André Masse
Mme Ana Osborne
Mme Julie Roy-Landry
Mme Katia Tardif
Mme Cynthia Thomas

2.3. Code d'éthique et de déontologie

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral.

2.4. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Le Centre de services scolaire du Littoral n'a pas traité de dossier de divulgation d'actes répréhensibles.

3. Résultats

3.1. Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1. Résultats du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

- **Orientation 1** : Susciter l'engagement des élèves et des apprenants par la mise en place d'expériences d'apprentissage signifiantes et en facilitant l'accessibilité à la diversité.

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2021-2022	Résultats 2022-2023
<i>1.1 D'ici 2021, assurer l'accès à des ressources éducatives et à l'accompagnement pédagogique du personnel, des élèves et des apprenants afin de faciliter l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication en classe.</i>	Inventaire des portables et utilisation des plateformes	Toutes les écoles et tous les centres	Atteint	Atteint
<i>1.2 D'ici septembre 2021, offrir deux programmes à vocation particulière à l'ensemble des élèves du Centre de services scolaire du Littoral.</i>	Nombre de programmes à vocation particulière offerts	2 programmes	Non atteint	Partiellement atteint
<i>1.3 Offrir des milieux d'apprentissage ainsi que des parcours de formation flexibles et propices au cheminement de l'ensemble des élèves et des apprenants par la mise en place d'un système de coordination favorisant les meilleures transitions.</i>	Système de coordination mis en place	s. o.	s. o.	s. o.

- **Orientation 2** : Favoriser la cohérence des interventions entre les différents services offerts aux élèves en développant des équipes collaboratives pour mettre en œuvre le modèle de *Réponse à l'intervention* (RAI) et pour mieux soutenir les équipes-écoles dans son application.

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2021-2022	Résultats 2022-2023
2.1 S'assurer que tous les enseignants du préscolaire et du primaire ont reçu la formation sur le modèle RAI par des spécialistes du domaine, d'ici septembre 2020.	Nombre d'enseignants ayant reçu la formation	Tous les enseignants du préscolaire et du primaire	Partiellement atteint	Majoritairement atteint
2.2 Développer un langage commun en identifiant les pratiques jugées efficaces et probantes par la recherche au sein des différents intervenants/services, et ce, dans trois écoles, d'ici septembre 2021.	Création d'outils pour chaque palier d'intervention	3 écoles	Atteint	Atteint
2.3 Mettre en place les principes du modèle RAI par les trois équipes-écoles ciblées accompagnées par une équipe collaborative, d'ici septembre 2022.	Création et utilisation d'outils	3 écoles	Atteint	Atteint

Explication des résultats

L'objectif 1.2 a partiellement été atteint dans le sens où nous avons réussi à offrir un programme à vocation particulière dans un seul de nos milieux, soit l'école St-Joseph à Port-Menier. Également, certaines démarches ont été poursuivies, telles que la mise en place de nombreux projets de formation à distance entre les écoles et les centres. Enfin, le CSSL a facilité l'accès à certains programmes offerts par d'autres centres de services scolaires et commissions scolaires pour les élèves, jeunes et adultes, de son territoire.

Pour ce qui est de l'objectif 1.3, n'ayant pas déterminé de cible au départ, il est difficile, voire impossible, d'en juger l'atteinte. Toutefois, plusieurs moyens ont été mis en place. L'équipe des professionnels a continué d'être bonifiée, des cours en formation générale des adultes (FGA) et en formation professionnelle (FP) ont été offerts à distance et du mentorat/jumelage entre les écoles et les centres a été pratiqué dans la majorité de nos établissements. Certains établissements ont été très créatifs pour répondre aux besoins des élèves.

L'objectif 2.1 a été majoritairement atteint, car le centre de services scolaire a d'abord priorisé certaines équipes-écoles pour les formations et l'accompagnement en lien avec la RAI. Dans les écoles francophones, les enseignants du secondaire ont également fait partie du processus avec ceux du préscolaire et du primaire. L'intention de déployer le projet dans les écoles anglophones du CSSL demeure et l'approche a été modifiée. Entre autres, nous nous sommes concentrés sur des mesures d'intervention universelles et la pédagogie différenciée.



3.1.2. Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE 2023	RÉSULTATS 2018 -2019	RÉSULTATS 2019 -2020	RÉSULTATS ⁴ 2020 -2021	RÉSULTATS ⁴ 2021 -2022	RÉSULTATS 2022-2023 ¹
1.2.1 Accroître la réussite des élèves	Taux d'élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification au secondaire après 7 ans	84,5 %	80 %	85,7 %	82,8 %	87,9 %	n.d.
	Écart de réussite entre garçons et filles	5,6 %	21,3 %	6,5 %	5,7 %	5,4 %	n.d.
	Écart de réussite entre EHDA et élèves réguliers	24,1 %	13 %	35,8 %	33,8 %	36,4 %	n.d.
	Écart de réussite entre les élèves des écoles défavorisées et ceux des écoles favorisées	6,2%	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	n.d.
	Proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou à un âge ultérieur dans le réseau public	11,1 %	11,6 %	9,7 %	16,3 %	20,7 %	n.d.
	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture, en français langue d'enseignement, en 4 ^e année du primaire dans le réseau public	87,4 %	66,7 %	s. o.	s. o.	88,2 %	72,7 %
	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture, en anglais langue d'enseignement, en 6 ^e année du primaire dans le réseau public	90 %	94,4 %	s. o.	s. o.	88,9 %	100 %
2.1 Accroître le temps consacré aux activités physiques et parascolaires chez tous les élèves, jeunes et adultes	Proportion d'écoles publiques qui adhèrent à la mesure À l'école, on bouge ! ou qui atteignent l'objectif de 60 minutes d'activité physique par jour pour tous les élèves du primaire	65 %	30 %	67 %	100 %	100 %	100 %
2.3 Accélérer la rénovation, la construction et l'amélioration des infrastructures	Pourcentage de bâtiments visés du réseau scolaire dont l'état est satisfaisant	50 %	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

Les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves varient considérablement d'une année à l'autre à cause, entre autres, de la très petite taille des cohortes du CSSL. Il en est de même pour la majorité des résultats de notre organisation. Pour contrer cet effet, nous avons utilisé la moyenne des données des cinq dernières années lors de nos discussions et sommes intervenus directement selon les besoins de chaque élève dans nos petits milieux.

¹ L'édition 2023 des taux de diplomation et de qualification du ministère de l'Éducation n'étant pas disponible, nous ne sommes pas en mesure d'indiquer les résultats pour 2022-2023.

Nous avons ajouté les taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture en anglais langue d'enseignement en 6^e année du primaire puisque nous avons fixé cette cible pour nos écoles anglophones.

Les données sont incomplètes pour l'état des bâtiments du Centre de services scolaire du Littoral. Toutefois, plusieurs travaux sont effectués annuellement et des sommes considérables sont investies sur l'ensemble du territoire (voir la section 4.5.1).

3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1. Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire du Littoral

- Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 et plus événements déclarés

Établissement scolaire	INTIMIDATION ET VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Nom de l'établissement scolaire (nombre d'élèves de l'établissement)	Exemple : Moins de 10 événements déclarés	Exemple : 1,8 %
St-Joseph (20)	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Kegaska (10)	Aucun événement	-
Harrington (14)	Aucun événement	-
Netagamiou (34)	Aucun événement	-
Gabriel-Dionne (6)	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Mecatina (24)	Aucun événement	-
St-Augustine (41)	De 10 à 19 événements déclarés	0 %
Mountain Ridge (46)	Moins de 10 événements déclarés	0 %
St-Paul (47)	De 10 à 19 événements déclarés	0 %
Mgr-Scheffer (156)	De 20 à 39 événements déclarés	-

3.2.2. Interventions dans les établissements du Centre de services scolaire du Littoral

Tous les établissements ont adopté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence afin de prévenir et de contrer toute forme d'intimidation et de violence. Ce plan de lutte vise à offrir des milieux sains et sécuritaires aux élèves.

Les événements précédemment cités ont fait l'objet d'un suivi par les intervenants et la direction d'établissement, facilitant ainsi la mise en place d'interventions selon la nature et la gravité des événements. Parmi ces interventions, on retrouve notamment des communications et des rencontres avec les élèves et les parents, des gestes de réparation, des interventions individuelles, des sanctions prévues au code de vie de l'établissement, des plans d'accompagnement, des références auprès du personnel professionnel ou d'un partenaire. Aucune des interventions relativement à l'intimidation et à la violence n'a fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

3.3. Procédure d'examen des plaintes

Conformément à la *Procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* du Centre de services scolaire du Littoral, le cheminement d'une plainte se déroule principalement en quatre (4) étapes :

1. **S'adresser directement à la personne impliquée dans la situation.** Plusieurs situations peuvent être résolues facilement en s'adressant directement à la personne concernée. Parfois, il s'agit simplement de communiquer avec le membre du personnel impliqué dans la situation.
2. **Communiquer avec le supérieur immédiat de la personne impliquée.** Si le plaignant est insatisfait des résultats liés à la première étape, il est invité à s'adresser au supérieur immédiat du membre du personnel impliqué dans la situation. Ce dernier doit examiner la plainte et chercher, dans la mesure du possible, à régler la situation.
3. **Communiquer avec le responsable des plaintes.** Si les démarches précédentes ne permettent toujours pas de régler la situation à la satisfaction du plaignant, le supérieur immédiat dirige ce dernier au responsable de l'examen des plaintes qui tentera de trouver une solution.
4. **Communiquer avec le protecteur de l'élève.** Le plaignant insatisfait du traitement de la plainte par le centre de services scolaire peut demander l'intervention du protecteur de l'élève pour analyse.

Les écoles du Centre de services scolaire du Littoral ont organisé de nombreuses activités pour agir en prévention contre la violence et l'intimidation. Elles ont été accompagnées dans leurs démarches d'amélioration du *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence* afin d'adopter les meilleures pratiques. Le sondage *NotreÉCOLE* a été utilisé dans les écoles. Ce sondage a permis de donner une voix aux élèves et a servi de guide aux actions à entreprendre. Les programmes de développement socio-émotionnel, tels que *moozoom* et *Second Step*, ont également été présents dans les écoles afin de donner aux élèves les outils nécessaires à la résolution de problèmes et au développement des habiletés sociales.



4. Utilisation des ressources

4.1. Répartition des revenus du Centre de services scolaire du Littoral

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

La répartition annuelle des revenus permet d'optimiser l'utilisation des ressources financières dont le centre de services scolaire dispose afin d'offrir des services de qualité visant à favoriser la réussite des élèves. La répartition des ressources est en lien avec l'atteinte de ses objectifs fixés en conformité avec son *Plan d'engagement vers à la réussite* (PEVR) et les projets éducatifs de ses établissements.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

L'équité, la transparence, le respect des encadrements légaux et le maintien de l'équilibre budgétaire sont les principes directeurs qui guident la répartition annuelle des revenus.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Les montants sont alloués en fonction de la clientèle, des besoins exprimés par les établissements et des sommes reçues par le ministère.



4.2. Ressources financières

État de la situation financière au 30 juin 2023

	2023	2022
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (découvert bancaire)	8 521 575,44	9 649 943,01
Subvention de fonctionnement à recevoir	3 324 834,55	3 465 540,65
Subvention d'investissement à recevoir	33 342 334,96	28 546 930,08
Débiteurs	664 077,56	764 025,58
	<hr/>	<hr/>
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	45 852 822,51	42 426 439,32
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
PASSIFS		
Emprunts temporaires	8 706 588,00	6 370 361,44
Créditeurs et frais courus à payer	1 694 257,01	2 169 659,75
Subvention d'investissement reportée	30 473 392,34	26 527 419,87
Revenus perçus d'avance	112 878,66	153 422,74
Provision pour avantages sociaux	1 167 478,19	1 043 337,74
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	23 633 499,19	21 491 613,77
Autres passifs	966 472,02	1 240 866,43
	<hr/>	<hr/>
TOTAL DES PASSIFS	66 754 565,41	58 996 681,74
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	-20 901 742,90	-16 570 242,42
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	32 090 003,50	28 414 889,62
Charges payées d'avance	162 894,15	139 336,68
	<hr/>	<hr/>
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	32 252 897,65	28 554 226,30
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	11 351 154,75	11 983 983,88
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

État des résultats
Exercice clos le 30 juin 2023

	2023	2022
REVENUS		
Subvention de fonctionnement du MEQ	23 694 124,70	23 456 614,85
Subvention d'investissement	692 448,42	0,00
Autres subventions et contributions	252 902,26	697 190,20
Droits de scolarité et frais de scolarisation	39 057,19	16 943,00
Ventes de biens et services	311 605,45	531 045,62
Revenus divers	349 590,13	276 665,10
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	1 789 445,11	1 486 266,47
Total des revenus	27 129 173,26	26 464 725,24
CHARGES		
Activités d'enseignement et de formation	9 178 698,22	9 332 960,08
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	7 169 733,85	6 309 739,04
Services d'appoint	1 149 042,95	1 032 235,70
Activités administratives	3 301 920,18	2 894 376,39
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	4 365 484,76	4 127 581,83
Activités connexes	2 472 981,98	1 889 141,87
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	124 140,45	-56 427,00
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	0,00	0,00
Total des charges	27 762 002,39	25 529 607,91
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	-632 829,13	935 117,33

4.3. Gestion et contrôle des effectifs

- Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	31 326,17	0,00	31 326,17	23
2. Personnel professionnel	28 663,32	0,00	28 663,32	29
3. Personnel enseignant	113 537,79	549,31	114 087,10	188
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	83 362,84	25,00	83 387,84	134
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	37 382,87	0,00	37 382,87	45
Total en heures	294 272,98	574,31	294 847,30	419

- Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)	280 907,42
<i>Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)</i>	
Total des heures rémunérées effectuées (B)	294 847,30
<i>Source : Information transmise par le MEQ</i>	
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu	13 939,88
Calcul : (C) = (B) – (A)	
Respect du niveau de l'effectif	Non. Une demande d'ajustement des cibles a été effectuée.
Choix de réponse : Oui/Non <i>(Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)</i>	

4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

- Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	1	53 750 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	14	595 876 \$
Total	15	649 626 \$

4.5. Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1. Ressources matérielles

- Maintien de l'actif immobilier du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

2021-2022 (Année précédente)	2022-2023 (Année de reddition de compte)		
Solde des allocations non dépensées au 30 juin 2022	Allocation pour l'année 2022-2023	Dépenses encourues pour l'année 2022-2023	Solde des allocations non dépensées au 30 juin 2023
5 130 706 \$	2 932 000 \$	4 812 050 \$	3 250 656 \$

Projets réalisés en 2022-2023 :

- Réfection de l'enveloppe extérieure de l'école Mgr-Scheffer;
- Réfection partielle de la toiture de l'école Kegaska;
- Achat et installation d'une génératrice à l'école Netagamiou;
- Achat et installation d'une génératrice à l'école St-Augustine;
- Réfection de la toiture de l'école Gabriel-Dionne (sinistre);
- Réparation de la toiture d'une résidence située à Harrington Harbour (sinistre);
- Installation d'un mur d'escalade à l'école St-Augustine;
- Installation d'une dalle de béton au sous-sol d'une résidence située à Lourdes-de-Blanc-Sablon;
- Remplacement des tuyaux de drainage d'urgence de deux résidences situées à Lourdes-de-Blanc-Sablon.

4.5.2. Ressources technologiques

Maintien des actifs informationnels pour 2022-2023

2022-2023 (Année de reddition de compte)	
Allocation pour l'année 2022-2023	Investissements encourus pour l'année 2022-2023
1 033 256 \$	1 077 802 \$

En 2022-2023, le Service des technologies de l'information a vécu beaucoup de changement tout au long de l'année. La pénurie de main-d'œuvre n'a pas permis d'avoir une équipe complète. En fait, l'équipe était composée de quatre personnes : un technicien en informatique, un technicien en informatique classe principale, un opérateur en informatique et un coordonnateur.

Les membres de l'équipe ont assuré un soutien pédagogique et administratif à l'ensemble de l'organisation. L'équipe a répondu à plus de 3000 requêtes d'assistance provenant des écoles, des centres d'éducation des adultes et des bureaux administratifs.

L'équipe a également maintenu à jour le parc informatique composé d'environ :

- 650 postes de travail;
- 500 tablettes numériques de type iPad;
- 46 imprimantes réseau;
- 85 tableaux interactifs ou télévisions intelligentes (Smartboard);
- 20 systèmes de visioconférence;
- 14 serveurs physiques qui supportent +-50 serveurs virtuels.

De plus, voici les projets de l'équipe des technologies de l'information :

- Renouvellement des portables du personnel;
- Renouvellement des tableaux numériques interactifs;
- Renouvellement des serveurs désuets;
- Déploiement de la téléphonie Teams;
- Déploiement de la plateforme de gestion des iPad Jamf;
- Développement d'un intranet via la plateforme SharePoint comme outil de gestion documentaire;
- Modernisation et renouvellement des équipements de l'infrastructure réseau;
- Modernisation et renouvellement des systèmes d'interphone et de cloches dans les écoles.

5. Annexe du rapport annuel

Rapport du protecteur de l'élève

Maître Donatien Grenier, protecteur de l'élève, n'a reçu aucune plainte durant l'année scolaire 2022-2023. Une copie du rapport de Me Grenier est disponible à la page suivante.



RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE
du Centre des services scolaires du Littoral
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Plainte(s) reçue(s) : aucune

Plainte(s) concernant des actes d'intimidation ou de violence : aucune

Signé à New Carlisle, ce 17 août 2023



DONATIEN GRENIER
Protecteur de l'élève